

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Journée « ÉCOLYCÉE » 2023 organisée par la Région Bourgogne- Franche-Comté

Une journée consacrée à la promotion du label « Écolycée » a été organisée mardi 3 octobre 2023 par la Région Bourgogne-Franche-Comté, au LEGT Cuvier à Montbéliard (25) et au LPO Louis-Aragon à Héricourt (70), en présence de Frédéric Poncet, conseiller régional délégué en charge de l'orientation et de Pôle emploi.

Cette journée « Écolycée », organisée dans le cadre de la Semaine du développement durable, s'est déroulée en deux temps :

- Le matin, au LEGT Cuvier à MONTBÉLIARD, une présentation des actions menées en matière de développement durable a été réalisée par les élèves, suivie d'ateliers animés par des jeunes engagés dans cette démarche. La matinée s'est conclue par un repas végétarien préparé par les agents du lycée.
- L'après-midi, l'ensemble des participants s'est déplacé au LPO Louis-Aragon à HÉRICOURT, où les jeunes ont exposé les actions qu'ils mènent au quotidien en faveur du développement durable, sous la forme de présentations d'ateliers et de déambulations dans l'établissement. La journée s'est achevée par une collation préparée par les agents du lycée.

Une soixantaine de participants ont pris part à cette journée.

Le label « Écolycée » a été créé par la Région Bourgogne-Franche-Comté. Il a pour objectif de récompenser les établissements qui engagent des actions en faveur du développement durable.

Actuellement, 108 lycées sont inscrits dans la démarche « Écolycée » (64 lycées bourguignons et 44 lycées francs-comtois). Parmi les 108 lycées inscrits, 17 lycées sont au niveau 1 (engagement), 34 sont au niveau 2 (approfondissement) et 48 établissements sont au niveau 3 (expertise et labellisés « Écolycée »).

CONTACTS PRESSE

RÉGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

Les lycées de Bourgogne-Franche-Comté et la labellisation « ÉCOLYCEE »

→ En 2023, 13 lycées ont obtenu le niveau 3 de la labellisation

21 - LONGCHAMP	LP de la céramique Henry Moisand
21 – PLOMBIERES-LES-DIJON	LEGTA Félix Kir
25 – BAUME-LES-DAMES	LP Jouffroy d’Abbans
25 – BESANCON	LPO Jules Haag
25 – BESANCON	LPO Claude-Nicolas Ledoux
39 – DOLE	LP Jacques Duhamel
39 – SALINS-LES-BAINS	LPO Victor Considérant
70 – LURE	LPO Georges Colomb
70 – VESOUL	LP Les Haberges
70 – VESOUL	LP Luxembourg
71 – LE CREUSOT	LPO Léon Blum
71 – MACON	LPO Lamartine
90 – BELFORT	LPO Gustave Courbet

→ Par ailleurs, 10 établissements labellisés en 2018 ont reçu le renouvellement de leur labellisation « Écolycée »

21 - DIJON	LEG international Charles De Gaulle
21 - DIJON	LPO Le Castel
21- DIJON	LPO Simone Weil
25 - PONTARLIER	LPO Xavier Marmier
58 - CHALLUY	LEGTA Nevers-Cosne
58 - FOURCHAMBAULT	LP Pierre Bérégovoy
70 -HERICOURT	LPO Louis Aragon
70 -LUXEUIL-LES-BAINS	LPO Lumière
89 - AUXERRE	LP Vauban
89 -VENOY	LEGTA des Terres de l’Yonne

CONTACTS PRESSE

REGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche.comte.fr - tél 03 81 61 61 08

LE LABEL « ÉCOLYCÉE »

La Région Bourgogne-Franche-Comté lance chaque année un appel à volontariat auprès des établissements publics dans le cadre de la démarche « Écolycée ».

L'attribution du label « Écolycée » intervient en partenariat avec les autorités académiques (Rectorats de Dijon et de Besançon et DRAAF), dans le cadre d'une labellisation commune avec le label « E3D » (Établissement en démarche de développement durable), porté par le ministère de l'Éducation nationale.

Conformément à ses compétences légales en matière de lycées et à sa politique volontariste visant à accompagner et développer la vie lycéenne, la Région Bourgogne-Franche-Comté sensibilise les élèves au développement durable par le biais de la démarche « Écolycée », initiée en 2011, fondée sur le volontariat des lycées.

Cette démarche invite l'ensemble des élèves et des membres des communautés éducatives à définir et mettre en œuvre l'ensemble des bonnes pratiques individuelles et collectives pour une meilleure prise en compte du développement durable, à la fois dans l'accomplissement des missions de chacun et dans l'accompagnement des jeunes à la citoyenneté.

L'ensemble des lycées bourguignons et francs-comtois sont porteurs d'une responsabilité commune sur l'environnement avec lequel ils interagissent pour anticiper et construire le monde d'aujourd'hui et de demain.

La démarche « Écolycée » s'appuie sur l'octroi d'un label décerné aux établissements scolaires volontaires qui s'engagent vers un fonctionnement écoresponsable dans l'ensemble de leur gestion. La procédure de labellisation sert à encourager, reconnaître et valoriser cet engagement. Pour obtenir le label, les établissements doivent valider trois niveaux : Engagement, Approfondissement, Expertise.

La Région propose aux lycées une méthodologie et un accompagnement adaptés à leurs spécificités et à leurs réalités en matière de développement durable. La démarche « Écolycée » invite les établissements à s'inscrire dans un processus d'amélioration progressive et continue autour de quatre axes d'intervention : l'eau et les énergies, les espaces naturels et la biodiversité, les déchets et la lutte contre les inégalités, les droits et les solidarités.

Objectifs :

- ➔ Faire évoluer les mentalités et les pratiques quotidiennes de l'ensemble des élèves et des membres des communautés éducatives en matière de développement durable pour :
- ➔ Adopter une consommation plus économe et plus responsable de l'eau et des énergies,
- ➔ Préserver les espaces naturels et favoriser la biodiversité,
- ➔ Réduire et gérer autrement les déchets : tri, recyclage et valorisation,
- ➔ Lutter contre les inégalités, comprendre et respecter les droits, agir pour les solidarités.

CONTACTS PRESSE

REGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08



NIVEAU 1 : ENGAGEMENT

La démarche « Écolycée » est impulsée par le chef d'établissement. Elle doit être intégrée au projet d'établissement. Une charte d'engagement réciproque entre la Région et le lycée doit être présentée au conseil d'administration. Enfin, un plan d'action est élaboré au regard de la situation de l'établissement en matière de développement durable.

NIVEAU 2 : APPROFONDISSEMENT

En plus des engagements du premier niveau, l'établissement a appliqué une partie du plan d'action et obtenu des résultats concrets et significatifs. Les actions réalisées ont été évaluées et capitalisées.

NIVEAU 3 : EXPERTISE

L'établissement a appliqué tout ou partie du plan d'action (qui peut avoir été réajusté si nécessaire) et obtenu des résultats qui prouvent que l'établissement apporte effectivement des réponses concrètes et significatives aux enjeux du développement durable. Les actions réalisées ont été évaluées et capitalisées.




PHOTO journée Écolycée 2023

CONTACTS PRESSE

REGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

